

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BEAUFORT

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du 16 décembre 2019, aux termes de laquelle le conseil communal a décidé de fixer les montants des allocations de subventions de vie chère aux personnes à faible revenu pour 2019 a été approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 24 janvier 2020.

Beaufort, le 14 février 2020

Le collège des Bourgmestre et échevins,

Camille Hoffmann

Jean-Luc Nosbusch

Emile Wies